

PLAN DE CIRCULATION

- Rues qui passeront en sens unique

- rue Albert Maignan (sens montant)
- rue du Dr Jean Madeleine (sens sortant)
- rue de la Montagne jusqu'à la rue de la Tannerie
- place de la Libération (en venant du Mans jusqu'à la pharmacie)
- rue du Désir
- rue du Bercail

- Installation de zone 30

- rue Louatron à partir de la place de la Libération jusqu'à la rue des Voves
- rue Saint Pierre jusqu'au carrefour avec l'avenue du Joncheray
- rue de la Motte
- rue du Moulin

- Création d'une zone de rencontre (anciennement appelé cour urbaine)

- Ensemble du vieux Beaumont avec circulation limitée à 20km/h
- Priorité aux piétons
- Giratoire créé autour de l'Eglise

- Installation de stop

- rue Maximilien Gaisneau entre le CIC et le cordonnier
- avenue de Gaulle au niveau de l'intersection avec la rue des Anciens Combattants dans les 2 sens
- avenue du Joncheray 3 stops à hauteur de la rue des Voves et de l'avenue de Beaulieu pour permettre la priorité aux véhicules de secours

- Feux tricolores place de la Libération

- pose de boucles en chaussée afin de :
 - donner la priorité à la RD338 (pb des camions la nuit qui s'arrêtent la nuit alors qu'il n'y pas de véhicules sur les voies secondaires : bruit + pollution)
 - empêcher les véhicules qui viennent du Mans de prendre un raccourci devant le café de la Mairie
 - séparer le flux venant de la rue de Sillé et de la rue Louatron (croisement problématique)